

Compte rendu de la réunion de l'Assemblée Participative des Habitants du 25 Avril 2017

Présents : Damien Anxionnat, Martine Barbier, Martine Itier, Astrid Rocher, Chantal Gayaud, Nicole Argaillet, Philippe Lesage, Jean-Claude Pintard, Hubert Bresson, Véronique Redares.

Adjoint en charge de la commission communication & démocratie locale: Richard Leprovost

Invitées pour le point informations : Pascale Castagnier et Isabelle Boisson

Invité pour le débat : Emmanuel Teisserenc

La réunion commence par la lecture et la validation du compte rendu de la dernière réunion du 14 Mars 2017.

Informations :

Pascale et Isabelle interviennent ensuite pour apporter des informations supplémentaires et répondre aux questions soulevées lors du débat du 14 Mars. Tout d'abord, le projet leader ne concerne pas uniquement la salle Ferrier. C'est un projet d'ensemble qui inclue la salle Ferrier, des itinéraires « découvertes » dans le village et aux alentours jusqu'à Saint Martial et Saint Roman de Codières. Tout cela bien évidemment en lien avec l'ouverture de la voie verte (Fin 2017, début 2018) et un affichage des différents itinéraires. La salle Ferrier sera un lieu ressources pour les visiteurs qui y trouveront de l'information, sur le village et nos vallées Cévenoles, dans un format ludique et/ou connecté. Des événements pourront y être organisés par des commerçants ou des producteurs locaux sous forme de « rencontres gustatives » par exemple, ou bien des événements culturels, avec un tarif de location de la salle abordable mais qui permette de couvrir les coûts de fonctionnement de ce lieu. Outre ces rentrées directes, la municipalité espère de ce projet une fréquentation accrue de notre village et, au travers des activités qui seront proposées, une incitation pour les visiteurs à rester sur le village quelques jours en consommant sur place chez nos commerçants, restaurateurs et hébergeurs.

Débat :

Le document de présentation: « JAUVERTE : Création d'un espace de valorisation du Pays » a été transmis aux participants avant la réunion, pour information. Emmanuel Teisserenc, présent à cette réunion, présente ce projet, localisé au Mas de Jauverte à Pont-d'Hérault qui appartient au conseil général. Ce projet ambitieux ne pourra se concrétiser qu'avec le soutien des trois communautés de communes qu'il desservirait de par sa situation géographique, ou bien en étant au coeur d'une future communauté de communes qui fusionnerait tout ou partie de ces trois communautés de communes. C'est donc un projet sur le moyen terme, à l'horizon 2020-2025. Si la question est posée aujourd'hui, c'est que le département, dans une situation budgétaire critique, souhaite vendre le Mas de Jauverte pour la somme de 239k€. La municipalité n'a pu obtenir qu'un report de cette vente au mois de Septembre 2017. L'avis qui est demandé ce soir à l'APH concerne l'acquisition de ce bien par la commune, si ses finances le permettent, pour la réalisation d'un projet de développement

économique sur Pont-d'Hérault, à l'échelle des trois communautés de communes, avec l'aide financière du département, de la région, de l'état, au travers des contrats de ruralité, voire de l'Europe avec le programme LEADER. L'APH n'a pas à se prononcer sur la viabilité du projet ou les coûts de fonctionnement d'une piscine mais bien sur l'opportunité de l'acquisition du Mas de Jauverte pour un projet de développement économique et touristique sur Pont-d'Hérault qui, quel qu'en soit sa composition future, sera validé par des études de marché et d'impact, en termes de retombées économiques pour notre territoire. Après un tour de table, chaque participant se prononce pour l'achat du Mas de Jauverte, en invoquant son emplacement stratégique, son potentiel économique avec un passage de 8000 véhicules par jour en moyenne ainsi que son prix peu élevé comparé au coût de l'immobilier actuel.

Questions diverses :

Un participant demande ou en est la réflexion sur le ralentissement des véhicules rue Cap de Ville ?

Route de Cézas : Des arbres (résineux) ont été coupés au dessus de la route. Était-ce sur un terrain communal ou privé ?

Nouvelles toilettes sur le plan : Pas très joli ! Pourquoi près du terrain de boules ? Pourquoi l'APH n'a pas été consulté ?

Un des participants relaie la demande d'un groupe de Suménois qui demandent si il serait possible de rajouter des bancs au cabanis, sur le trottoir d'en face, et déplorent que les trottoirs près du Duiguedan soient souvent encombrés par des voitures.

Date de la prochaine réunion APH : mardi 30 Mai 2017 à 19h à l'**Escale**

Ordre du jour :

- **Informations:** Retour des élus sur les derniers avis, contrat local de santé.
- **Discussions et débats :** Plan de gestion de la ressource en eau sur le bassin du fleuve Hérault
- Questions diverses et choix des prochains sujets